

RETOUR À LA MAISON

À prévoir :

- Vous pourrez quitter le service lorsque tous les critères de sortie seront validés
- Le lendemain d'une intervention chirurgicale, une infirmière vous téléphonera, pour prendre des nouvelles.
- En cas de problème, faites appel à votre médecin traitant en premier lieu, puis si nécessaire appeler les Urgences du CHR Verviers au 087/21.21.11. Si vous téléphonez la nuit, restez en ligne après le répondeur.
- Un médecin de garde est joignable 24h/24h.

NOM de votre chirurgien :

N° de téléphone de l'Hôpital
de jour chirurgical du lundi
au vendredi de 07h à 20h :
087/21.20.73 ou 087/21.20.76

Numéro éconamat : 6056001



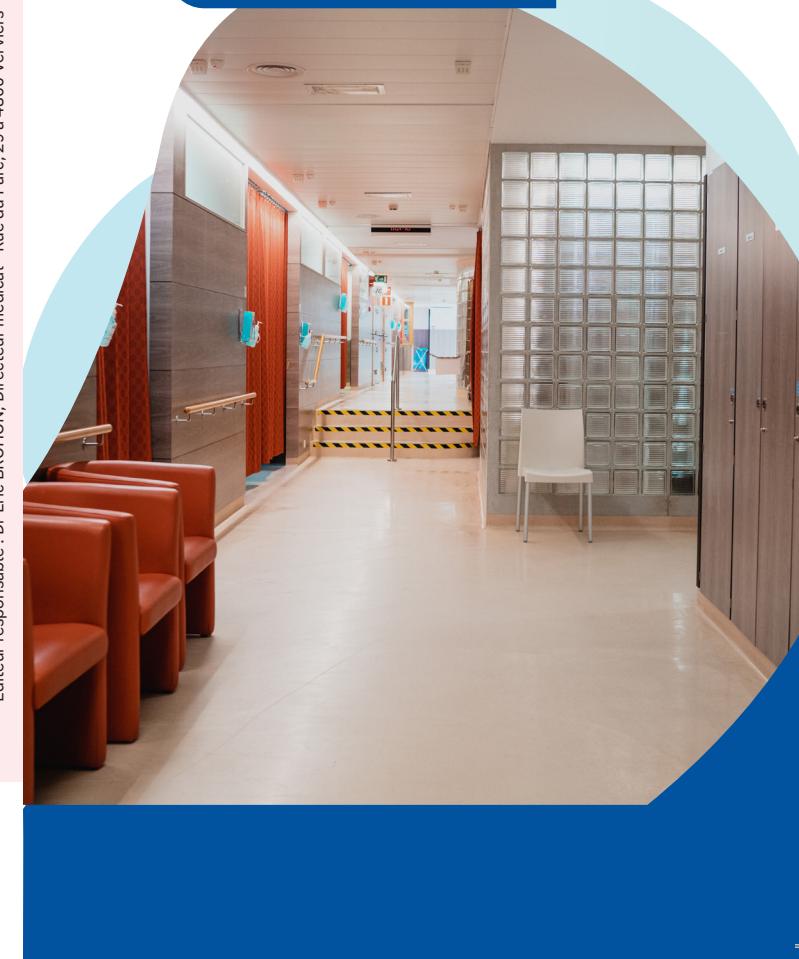
CHR
VERVIERS
EAST BELGIUM



CHR
VERVIERS
EAST BELGIUM

L'HÔPITAL DE JOUR CHIRURGICAL

Dépliant informatif



Éditeur responsable : Dr Éric BROHON, Directeur médical - Rue du Parc, 29 à 4800 Verviers

LA TOURELLE
Rue du Parc, 29
B-4800 Verviers

PELTZER
Rue de Liège, 107
B-4800 Verviers

POLYCLINIQUE CRESCEND'EAU
Boulevard des Gérardchamps
B-4800 Verviers

POLYCLINIQUE D'AUBEL
Rue la Kan, 79
B-4880 Aubel

POLYCLINIQUE MEYERBEER
Avenue Reine Astrid, 232
B-4900 Spa

087 21 21 11
www.chrverviers.be

PRÉPARATION DE VOTRE SÉJOUR À L'HÔPITAL DE JOUR CHIRURGICAL

À prévoir :

- Une personne pour venir vous rechercher. Il est également interdit de conduire pendant 24H
- Si vous vivez seul, vous devez pouvoir disposer de l'assistance continue d'un adulte valide pendant les 24 h qui suivent votre retour à domicile

À emporter :

- Votre carte d'identité
- Les certificats à remplir (assurances, incapacités...)
- Des pantoufles, un peignoir et une petite trousse de toilette
- Une pièce d'1 euro pour votre armoire à vêtements sécurisée
- Merci de vous démaquiller, d'enlever les vernis, piercings et bijoux. Ne pas appliquer de crème hydratante.
- N'emmenez aucun objet de valeur

DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR

La veille

- Entre **13h et 18h**, une infirmière de l'hôpital de jour vous confirmera l'heure d'entrée par téléphone.
- Veuillez nous prévenir s'il y a une modification dans votre état de santé.
- Concernant le jeûne, de l'**eau plate** est autorisée **jusqu'à 2 heures** avant votre arrivée à l'hôpital.
- Un **repas léger** (biscottes, pain grillé) est autorisé **jusqu'à 6h** avant votre admission.

○ N'avalez que les médicaments prescrits par l'anesthésiste.

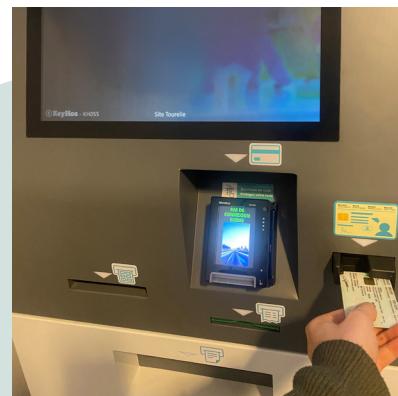
○ Vous devez prendre une douche (avec votre propre savon) la veille et le matin de l'intervention et revêtir du linge propre.

○ Vous devez vous laver les dents le matin de l'admission.

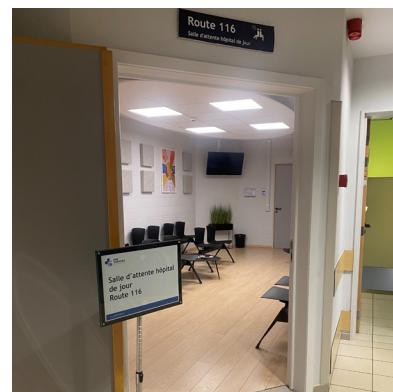
Votre arrivée au CHR Verviers

○ rue du PARC 29 à 4800 Verviers (entrée principale)

○ 1 : Passer votre carte d'identité dans les bornes situées à l'entrée principale (afin que nous puissions facturer la part mutuelle directement à votre mutuelle).



○ 2 : Dirigez-vous vers la salle d'attente de l'hôpital de jour chirurgical, **NIVEAU -1 ROUTE 116**.



Présentez vous au parlophone et patientez.



Pour votre information, il existe également des lits d'hôpitaux de jour au 5e étage. Il est possible qu'un de ces lits vous soit attribué, dans ce cas de figure, vous en aurez été informé par téléphone lors de l'appel de la veille. Veuillez alors vous diriger vers le service concerné au 5e étage, route 57.

Pendant votre séjour

○ A l'appel, vous serez conduit au bloc opératoire ou en salle d'examen.

○ Après l'examen, ou l'intervention, si cela est nécessaire vous transiterez ou non par la salle de réveil pour une durée adaptée à votre situation.

○ De retour dans votre chambre, dès que cela est permis, vous recevrez un repas léger.

○ Selon votre état de santé et le type d'intervention subie, l'heure de votre sortie peut varier considérablement. Prévoyez donc d'être disponible toute la journée.

○ Dans certains cas, si une surveillance plus longue s'avérait nécessaire, il peut vous être demandé de passer la nuit.

○ Lors de votre séjour dans le service, merci de demander à votre accompagnant (une seule personne autorisée) de ne pas rester dans les couloirs.